



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 34 (1934), p. 63-74

Michel Malinine

Un fragment de l'Enseignement d'Amenemhat Ier [avec 1 planche].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačičnik, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ?????????? ???? ?? ?????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
9782724711462	<i>La tombe et le Sab?l oubliés</i>	Georges Castel, Maha Meebed-Castel, Hamza Abdelaziz Badr
9782724710588	<i>Les inscriptions rupestres du Ouadi Hammamat I</i>	Vincent Morel
9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert

UN FRAGMENT DE L'ENSEIGNEMENT D'AMENEMHAT I^{ER}

(avec 1 planche)

PAR

M. MICHEL MALININE.

Pendant mon séjour à Louxor, en mars 1932, j'ai fait l'acquisition, chez un antiquaire, d'un ostracon, en calcaire, en état de parfaite conservation, provenant selon toute probabilité de Deir el-Médineh.

Cet ostracon présente la forme d'un polygone irrégulier, mesurant entre ses points les plus éloignés, en hauteur, 16 centimètres, et en largeur 17.

Sur un de ses côtés qui est plat, se trouvent six lignes d'une belle écriture hiéroglyphique de l'époque de la XIX^e Dynastie, à l'encre noire, jalonnée de points divisant les versets, et du signe \curvearrowright marquant la fin d'une strophe, tracés à l'encre rouge.

La surface écrite n'occupe pas tout à fait la moitié de la surface totale de l'ostracon. Le reste est demeuré inutilisé.

Le texte, si court soit-il, présente un certain intérêt, puisqu'il donne une version parallèle d'une partie du texte connu sous le nom d'« Enseignement d'Amenemhat I^{er} ». Il permet même de combler quelques lacunes du texte, assez endommagé dans ce passage.

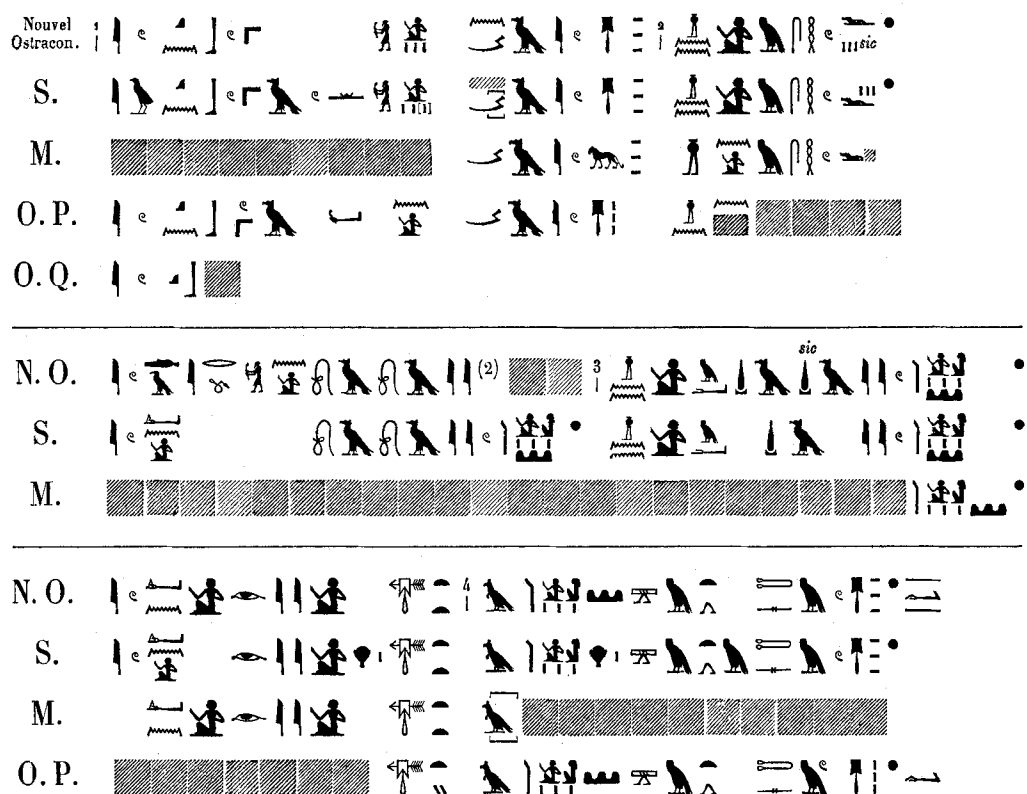
Le texte de l'« Enseignement d'Amenemhat »⁽¹⁾, dans sa partie correspondant à notre ostracon, est conservé intégralement dans le Papyrus Sallier II (col. II, l. 10-III, l. 2), et partiellement dans le Papyrus Millingen (col. III,

⁽¹⁾ On ajoutera à la bibliographie donnée par G. MASPERO, dans *Les Enseignements d'Amenemhat I^{er}* (*Publications de l'Institut français d'archéologie orientale, Bibliothèque d'Études*, t. VI), p. LVI-LVII, une nouvelle traduction de ce texte, donnée par A. ERMAN dans sa *Literatur der Aegypten*, Leipzig, 1923, p. 106 et suiv., ainsi

que l'article de M. FAULKNER récemment paru dans les *Studies presented to F. Ll. Griffith*, 1932, p. 69-73, qui communique de nouvelles variantes de quelques passages dudit texte d'après les documents inédits. En outre, M. G. POSENER m'a communiqué sept ostraca appartenant à l'Institut français et se rapportant à ce texte.

l. 1-4), ainsi que sur deux ostraca dont un seulement, celui faisant partie de la collection de Petrie (n° 56), donne le texte plus ou moins complet; l'autre, trouvé par Quibell (n° 102) au Ramesséum, ne fournit que le début du premier mot.

Je reproduis ici, le texte du nouvel ostracon en le confrontant avec toutes les versions que je viens d'énumérer, et dont j'ai pris soin de vérifier la transcription d'après l'original⁽¹⁾. Une seule fait exception : la variante de l'ostracon de Petrie, dont l'original demeure inédit. Elle est reproduite ici telle qu'elle figure dans la publication de G. Maspero, qui s'est servi des « excellentes copies de Gardiner ».




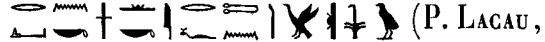
⁽¹⁾ *Papyrus Sallier II*, d'après BUDGE, *Facsimiles of Egyptian Hieratic Papyri in the British Museum*, 1923, pl. LXIV-LXV, Papyrus Millingen, d'après *Rec. des trav.*, 1895, t. 17, p. 64, Ostracon Quibell (n° 102), d'après W. SPIEGEL-

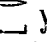
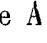
BERG, *Hieratic Ostraca and Papyri found by J. E. Quibell in the Ramesséum* (1895-1896), London, 1898, pl. XI.


⁽²⁾ Les derniers signes de ce mot ont disparu par écaillage de la pierre.

Gram., § 485,2), suggérerait l'idée de voir une corruption du texte dans ce passage. Le suffixe du verbe *irj* pourrait être expliqué comme un *lapsus calami*, faute qui se rencontre souvent dans les textes du N. E. Le verbe *irj* serait employé au temps *sdm-f* ayant pour sujet «Setiu», suivi de l'infinitif *šm.t*. Le sens pourrait être «j'ai fait que les Setiu fassent marche, etc»⁽¹⁾.

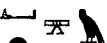
Mais la persistance de la forme  dans toutes les versions de notre texte met en doute la possibilité d'une erreur. Il semble donc qu'il faille expliquer ce passage sans faire intervenir une correction.

Il se pourrait que le rôle du verbe *dj* soit de renforcer le verbe *irj*, pour bien accentuer la volonté du roi d'agir de la sorte contre le peuple en question. On rapprocherait de ce passage  (P. LACAU, *Textes religieux*, chap. 23, l. 39, dans *Recueil de travaux*, t. XXIX, p. 152).

L'emploi emphatique du verbe  y est souligné par la position de  après le second verbe (cf. la note de A. GARDINER, qui cite cet exemple dans *Gram.*, § 495). Pour le sens causatif du verbe *irj*, voir IDEM, *Notes on the Story of Sinuhe*, Paris, 1916, p. 65, l. 183.

Si on admet cette explication, la forme  serait non pas un infinitif, mais un pseudoparticipe (*šm.tj*) employé comme qualificatif du substantif Setiu, complément du verbe *irj*. Cet emploi qui n'est connu par ailleurs que dans la dépendance des verbes *gm*, *m* et *rdj* (voir A. GARDINER, *Gram.*, § 315)⁽²⁾ semble toutefois possible, *a priori*, avec *irj* faisant fonction de causatif, et jouissant, comme tel, des mêmes privilèges que le causatif ordinaire.

d) *šmj(m) tsm.w*] «marcher (obéissant) comme les chiens», par opposition aux courses indépendantes d'un peuple nomade. Pour les expressions analogues, voir GRAPOW, *Die bildlichen Ausdrücke des Aegyptischen*, Leipzig, 1924, p. 75.

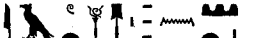
On pourrait aussi, étant donné le sens de «envoyer» que cette expression causative  a prise dans le copte *xo*, comprendre : «j'ai réussi à envoyer les Setiu comme des chiens», c'est-à-dire, à les faire servir pour la guerre ou pour la police du pays.

⁽¹⁾ Cette traduction m'est proposée par M. Ch. Kuentz que je tiens à remercier d'avoir bien voulu lire cet article.


⁽²⁾ Pour le même emploi qualificatif de la forme *hr* + infinitif (Sallier II), voir GARDINER, *Gram.*, § 304.

Cette formule énumère sous la forme la plus abrégée les principaux dangers, classés d'après les trois éléments formant le monde habité, contre lesquels l'Égyptien pouvait avoir à se défendre.

Les « lions » y symbolisent les fauves du désert; les « crocodiles », les monstres aquatiques; les « bouches qui mordent », les reptiles habitant dans la terre.

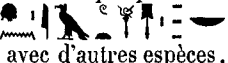

Une grande partie des textes magiques ne présente qu'un développement de cette formule en spécifiant des cas particuliers qui visent les différentes espèces de chacune de ces catégories. Il va de soi que, parmi ces éléments, le désert offrait le plus de variété d'espèces, que les textes magiques désignent parfois du nom collectif de  « les fauves du désert »⁽¹⁾.

Cette expression *ḫwt n ḥꜣs.t*⁽²⁾ est assez fréquente dans les textes égyptiens en général. On en signalera ici deux exemples qui offrent, pour le cas présent, un intérêt particulier.

Dans le papyrus de l'Ermitage 1016 B (*recto*), connu sous le nom de « Prophéties de Noferréhou »⁽³⁾ dont l'origine remonte à la même époque que les « Enseignements d'Amenemhat I^{er} », et dont le contenu se rapporte aux mêmes faits historiques, il est dit : « Les fauves du désert boiront aux fleuves d'Égypte » (11. 35-36) dans un contexte qui permet⁽⁴⁾ d'y voir une allusion aux peuples barbares qui menaçaient d'envahir l'Égypte. A l'appui de cette interprétation on citera un passage d'un texte démotique, publié par W. Spiegelberg⁽⁵⁾ et se rapportant à l'époque de la domination des Perses en Égypte, où la même expression métaphorique se rencontre : « Les troupeaux (?) de fauves de la montagne (*ꜣw.t(n)twꜣ* = N. E.)  se sont dirigés vers l'Égypte. C'est-à-dire :

⁽¹⁾ *Papyrus magique Harris*, X, 32, éd. LANGE, Copenhague, 1927.

⁽²⁾ Pour cette expression et ses différentes orthographes historiques, voir W. SPIEGELBERG, dans *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1889, p. 127, ainsi que IDEM, *Die sogenannte demotische Chronik (Demot. Studien, VII, 1914)* Glossar A. n° 13, la note, où l'auteur croit voir dans cette expression une désignation des petites bêtes sauvages, et, adoptant l'opinion de Plasberg, surtout celles qui peuvent être apprivoisées. Cette interprétation ne semble pas exacte.

Dans le Papyrus magique Harris, sont nommés « des lions, des hyènes et des loups, premiers parmi tous les animaux »  (XI, 10 sim. X, 11), qui, avec d'autres espèces, sont désignés par un collectif  (voir plus haut, la note 1).

⁽³⁾ Publié par W. GOLÉNISCHEFF, *Papyrus de l'Ermitage*, St. Petersbourg, 1913.

⁽⁴⁾ A. ERMAN, *Literatur*, p. 155, note 2.

⁽⁵⁾ *Die sogenannte demotische Chronik (Demot. Studien, VII)*, 1914. (Papyrus Bibl. Nationale de Paris, n° 215, *recto*).

les (habitants des) pays étrangers, qui sont à l'Orient et à l'Occident de l'Égypte (du pays), se sont dirigés vers l'Égypte » (V, 15).

Il semblerait que l'apparition de cette métaphore, adoptée pour désigner les peuples étrangers, ait été provoquée par l'emploi, fréquent dans les textes égyptiens, de la juxtaposition et de la comparaison des animaux désertiques aux pays étrangers et à leurs habitants.

Dans le Grand Hymne de Tell-el-Amarna, il est dit que le dieu donne le Nil Céleste « aux peuples étrangers et à tout fauve du désert »⁽¹⁾. Le pays de Meger est décrit dans les termes suivants : « Il y a plus de lions que de panthères et de hyènes (?) et de tous côtés il est (celui qui est allé dans ce pays) entouré par les Bédouins »⁽²⁾.

L'homme qui doit aller dans le désert lègue ses biens à ses enfants par peur « des lions et des Asiatiques »⁽³⁾.

Les princes des pays révoltés « sont comme des bêtes sauvages par peur du roi »⁽⁴⁾.

Il est dit des ennemis qu'ils « sautent comme les troupeaux de bêtes sauvages »⁽⁵⁾.

Des barbares (*ḥstjw*) il est dit qu'ils « vivent comme les fauves du désert »⁽⁶⁾.

On notera que l'image des lions dans notre texte est inspirée par la même idée qui est à la base de la métaphore des passages précités, et que comme dans ceux-ci elle semble être employée pour désigner un peuple étranger, menaçant l'Égypte d'incursion par le désert.

Le terme de « crocodile », dans son emploi métaphorique dans les textes égyptiens, présente une certaine analogie avec celui de « lion ».

Les textes magiques mettent également en évidence le rôle de puissances ennemies joué par le lion et le crocodile dans la vie quotidienne des Égyptiens. Ces forces nuisibles, appliquées à la personne du roi, deviennent des

⁽¹⁾ DAVIES, *Rock Tombs*, t. VI, pl. XXVII, col. X.

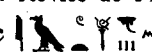
⁽²⁾ A. GARDINER, *Egyptian Hieratic Texts*, Part I, Leipzig, 1911, p. 31, ll. 5-7.

⁽³⁾ G. MASPERO, *Du genre épistolaire*, Paris, p. 38 = Sallier II, VII, 6-7.

⁽⁴⁾ Anastasi II, 3, 2.

⁽⁵⁾ *Urkunden*, IV, 697; cf. GRAPOW, *Bildl.*

Ausdrücke, p. 82.

⁽⁶⁾ GRAPOW, *ibid.*, p. 83 = *Zeitschrift für Ägyptische Sprache*, 1889, p. 126; cf. aussi la stèle d'Israël (*Zeitschrift für Ägypt. Sprache*, t. 34, p. 8) où les Mazoi, les Niau et les Tekten, peuples subjugués et au service de l'Égypte, sont mis en parallèle avec  « le bétail des champs » (l. 24).

qualités exprimant sa force guerrière invincible. Le roi en possession de ces vertus devient « un crocodile redoutable dans l'eau et inaccessible »⁽¹⁾ et un « lion qui réduit ses ennemis à l'état de cadavres, dans leurs vallées »⁽²⁾.

On remarquera que le roi est comparé à un lion surtout dans les récits des campagnes vers l'Ouest et le Nord⁽³⁾ c'est-à-dire contre les différents peuples de Lybie et de l'Asie et qu'on exprime ainsi sa force guerrière sur terre; l'image du crocodile, désignant, elle, de préférence la force guerrière du roi pendant ses campagnes contre les pays du sud⁽⁴⁾, accessibles par voie fluviale, exprime probablement son invincibilité sur l'eau.

Ainsi dans la stèle de Tombos, relatant les victoires de Thoutmos I^{er} sur les Nègres, il est dit qu'après la bataille, le roi, « crocodile, se jette sur celui qui fuit »⁽⁵⁾.

Il serait curieux de rappeler à ce propos un passage satirique dans la stèle de Semneh, où le roi s'exprime au sujet des nègres dans les termes suivants :



« Si on (c'est-à-dire le roi) l'attaque, il tourne le dos (fuit), si on bat en retraite il commence à attaquer »⁽⁶⁾.

Ici le mot « attaquer » est rendu par le verbe *ꜥd* gardant dans ce cas son sens originnaire de « se jeter furieux comme le crocodile »⁽⁷⁾.

On y verra un reflet de l'image du « crocodile » appliquée à la fois au roi et à ses ennemis. Et comme dans notre texte le terme « crocodile » désigne lui aussi un peuple du Sud, on serait tenté d'y voir la même idée, d'un peuple attaquant l'Égypte par le Nil.

Ce procédé qui consiste à désigner les peuples étrangers par les différents

⁽¹⁾ *Urkunden*, IV, 616, ll. 9-10.

⁽²⁾ *Ibid.*, II, 617, 2-3; l'image des « lions » est parfois appliquée à l'armée du roi (cf. GRAPOW, *Bildl. Ausdrücke*, p. 72). Il existait aussi une décoration en forme de lion en or donnée par le roi aux officiers qui se distinguaient sur les champs de bataille. (GRAPOW, *ibid.*, p. 97).

⁽³⁾ Voir BREASTED, *Ancient Records of Egypt*, t. II, 783; t. III, 88, 144, 147, 465, 479,

489, 580; t. IV, 40, 41, 46, 49, 51, 54, 62, 75, 104, 1005. Contre les peuples du Sud, II, 844, 853.

⁽⁴⁾ Cf., *ibid.*, IV, 137 = II, 659 et III, 117.

⁽⁵⁾ *Urk.*, IV, 84 = GRAPOW, *Bildl. Ausdrücke*, p. 95.

⁽⁶⁾ A. GARDINER, *Eg. Gram.*, *Exercise 30*; SETHE, *Aeg. Lesestücke*, p. 84.

⁽⁷⁾ Cf. GRAPOW, *ibid.*, p. 95.

animaux, question qui vient d'être étudiée au point de vue métaphorique, et donc sous son aspect littéraire, met en présence d'un problème compliqué touchant le nationalisme égyptien et ses manifestations morbides de chauvinisme et de xénophobie. Le sentiment de la supériorité de leur race, dans la langue et la religion, est un fait trop notoire pour qu'on y insiste. Il transparaît d'ailleurs dans toute la littérature égyptienne, surtout à certaines époques où l'influence étrangère s'exerçait plus sensiblement. Cette haine envers tout ce qui est étranger a provoqué « cet état d'esprit analogue au Messianisme », signalé par M. A. Moret dans la littérature populaire, dès les premiers chocs de l'invasion étrangère, et dont les reflets apparaissent d'après lui, dans les textes magiques de la stèle de Metternich⁽¹⁾.

En effet, la signification de ces textes « dépasse de beaucoup le cadre limité d'une protection magique contre les animaux malfaisants »⁽²⁾. Cela ressort non seulement du fait éclatant de la grande expansion de ces textes à l'époque où le pays était menacé dans son indépendance, mais aussi de quelques particularités de leur rédaction même.

La représentation centrale de ladite stèle montre le dieu Horus foulant les crocodiles et serrant dans ses mains les serpents et les scorpions, le lion et la gazelle; elle se trouve placée entre deux figures, d'Isis à gauche et de Thot à droite, principaux acteurs des textes magiques. Cette représentation est complétée par deux formules, l'une prononcée par le dieu, promettant la protection magique à Horus au moment de sa naissance, et l'autre celle de la déesse disant : « Ne crains pas, ne crains pas, mon fils Horus, car je suis derrière toi avec ta protection, soumettant tout pays étranger (𓆎 𓆏 𓆑) à ta face — et pour tout homme qui est blessé pareillement »⁽³⁾.

Ces deux formules servent d'introduction aux textes gravés sur la stèle, et en sont pour ainsi dire la clef. Tout pays étranger devenait pour l'Égyptien un élément typhonien par excellence, aussi ne s'étonnera-t-on pas de voir les étrangers représentés sous l'apparence d'animaux typhoniens. Ainsi cette représentation d'Horus dominant les bêtes malfaisantes, qui ne présente en réalité

⁽¹⁾ Voir l'article de cet auteur sur « *Horus Sauveur* », dans la *Revue de l'Histoire des religions*, 1915, vol. 72, p. 285-286.

⁽²⁾ A. MORET, *Horus Sauveur*, p. 213.

⁽³⁾ A. MORET, *Horus Sauveur*, p. 247, pl. I, registre VII.

qu'une illustration de la formule magique ⁽¹⁾ citée à la page 67, semble rendre plastiquement le même procédé de représentation, par les animaux, des peuples étrangers qui a été étudié au début de cet article ⁽²⁾.

Les images des « lions » et des « crocodiles » que le texte de cet « Enseignement d'Amenemhat » applique aux peuples Wawa et Mazoi semblent donc vouloir exprimer leurs différents caractères militaires, marquant pour l'un sa défaite sur terre, pour l'autre sa défaite sur le fleuve.

Il est connu que les Égyptiens recrutaient parmi les peuples vaincus leurs contingents militaires ou civils. On ne possède quant à ces deux peuples des données précises qu'au sujet des Mazoi ⁽³⁾. Vers l'époque du N. E. le mot « Mazoi » perd son sens ethnique pour devenir un terme de profession désignant le « soldat (policier) » ou le « chasseur » ⁽⁴⁾.

C'est là le seul indice qui permette de réserver à ce peuple l'image des « lions ». On rappellera aussi que l'unique représentation du signe de distinction en forme d'un lion d'or dont il a été question plus haut ⁽⁵⁾, le montre porté par un personnage nommé *Dd* et ayant le titre de « chef des Mazoi ⁽⁶⁾ ».

Quant au peuple Wawa, on lui appliquera *a priori* l'image des « crocodiles ». Ce qui mène à conclure que la figure poétique des deux premiers versets du passage du Nouvel Ostrakon forme un parallélisme symétrique dont le schéma est : A : D = B : C.

Ce parallélisme n'est pas un cas isolé qui ferait ressortir la nature poétique

⁽¹⁾ Que cette formule soit le point fondamental des textes magiques, c'est prouvé par sa position dans l'hymne à Horus sauveur, qu'on trouve le plus fréquemment sur les stèles du type de celle de Metternich. (Voir MORET, *op. cit.*, p. 250, note 4).

⁽²⁾ Il y a sur la stèle deux figures en réplique à cette représentation : 1° celle du Pharaon, remplaçant probablement le dieu Chou, « casqué du pschent, debout sur son char de combat, et maniant à deux mains l'arc, dont les flèches terrassent crocodiles, serpents, gazelles, lions, et forcent les scorpions à se tenir dans leurs trous ». (A. MORET, *op. cit.*, p. 278-279 : pl. I, registre 4). Pour la représentation du

Pharaon sous l'aspect du dieu Chou, voir JUNKER, *Die Onurislegende*, Wien, 1917, p. 2-3, 13, 55-56. 2° celle du dieu Chou placé sur les sept animaux typhoniens (A. MORET, *op. cit.*, p. 253-254, pl. III, registre 9).

⁽³⁾ Cf. GRIFFITH, *The Millingen Papyrus*, dans *Zeitschrift für ägypt. Sprache*, t. 34, p. 47, note 3.

⁽⁴⁾ GAUTHIER, *Dictionnaire des noms géographiques*, t. 3, p. 27; SETHE, *Die Ächtung feindlicher Fürsten, Völker und Dinge*, Berlin, 1926, p. 36.

⁽⁵⁾ Voir plus haut, p. 70, note 2.

⁽⁶⁾ Voir, *Zeitschrift für Aeg. Sprache*, t. 48, p. 143.

du texte de l'« Enseignement ». L'analyse du texte entier permet d'en dégager d'autres indices.

Au point de vue de la composition, le texte se partage en trois parties distinctes. De la première (Sallier II, I, 1-II, 6) se dégage l'« Enseignement » proprement dit, donné par le roi à son fils. Cette partie, la plus longue, expose l'idée essentielle du texte, et les deux autres parties en sont le complément. Ainsi la seconde partie (Sallier II, II, 7-III, 2) ne sert en réalité qu'à mettre en relief le sentiment d'amertume du roi, motif dominant de son « Enseignement », par une description de son règne bienfaisant et pourtant mal apprécié par ses contemporains⁽¹⁾. Cette partie se divise en quatre strophes dont la succession suit un plan déterminé. La première de ces strophes (Sallier II, II, 7) est consacrée à l'œuvre administrative du roi, la seconde (Sallier II, II, 8-10) à la prospérité économique du pays, la troisième (Sallier II, II, 10) aux conquêtes extérieures et la quatrième (Sallier II, III, 1-2) à la construction d'un palais.

Ce dernier fait était considéré par l'auteur comme le résultat des conquêtes, puisque les matériaux servant à la décoration du palais provenaient de l'étranger. Cela explique pourquoi cette strophe au lieu de venir après les deux premières, relatant l'œuvre à l'intérieur du pays, est placée à la fin.

L'intention de schématiser la description a permis à l'auteur de recourir encore une fois au même genre de parallélisme poétique déjà signalé. La seconde strophe commence ainsi :



(a) Je suis celui qui produisait les récoltes et celui que le dieu Npri aimait.

(b) Le Nil m'a béni dans toutes les plaines (?).

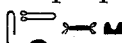
(c) On n'avait pas faim dans mes années; (d) et on n'avait pas soif⁽²⁾.

⁽¹⁾ L'altération du texte correspondant à la troisième partie (Sallier II, III, 2-8) consacrée à Senouset I^{er}, ne permet pas d'en donner une

interprétation exacte.

⁽²⁾ Sallier, col. II, 8-9 = Millingen, II, 11. Ce parallélisme est asymétrique (a : c = b : d).

La troisième strophe permet d'observer le fait suivant. Les peuples vaincus y sont énumérés, suivant l'ordre habituellement adopté, d'après les points cardinaux, en commençant par le Sud⁽¹⁾. Il est étonnant que les peuples de l'Ouest, qui devraient suivre ceux du Nord, y manquent tout à fait. Cette omission s'explique difficilement dans un texte qui n'est qu'une apologie relatant les faits marquant d'un règne heureux, et pourrait être attribuée à la même tendance à schématiser signalée plus haut. D'autant plus que le nombre des peuples étrangers ayant eu à se défendre contre Amenemhat I^{er} devait être bien supérieur à celui rapporté par le texte de son « Enseignement »⁽²⁾.

Le seul peuple du Nord cité par le texte c'est les *stjw*. Ce mot⁽³⁾, qui dérive de  « Asie », est employé ici pour nommer les habitants de l'Asie en général, sans distinction de lieux ni de peuples⁽⁴⁾. Cela laisse supposer que l'auteur de l'« Enseignement » entendait de même désigner par les Wawa et les Mazoi l'ensemble des peuples du Sud vaincus par le roi, en indiquant les deux plus importants⁽⁵⁾.


Il semble qu'en appliquant à ces deux peuples les images des « lions » et des « crocodiles » on ait voulu marquer leurs différents moyens de pénétration en Égypte et rendre poétiquement l'idée qui ressort du texte de la petite stèle de Semneh, où il est dit qu'aucun habitant du Sud ne doit franchir la frontière de l'Égypte ni par la voie fluviale ni par la terre⁽⁶⁾.

M. MALININE.

⁽¹⁾ Cf. SETHE, *Die Ächtung feindlicher Fürsten*, p. 19.

⁽²⁾ Cf. *ibid.*, p. 22-23.

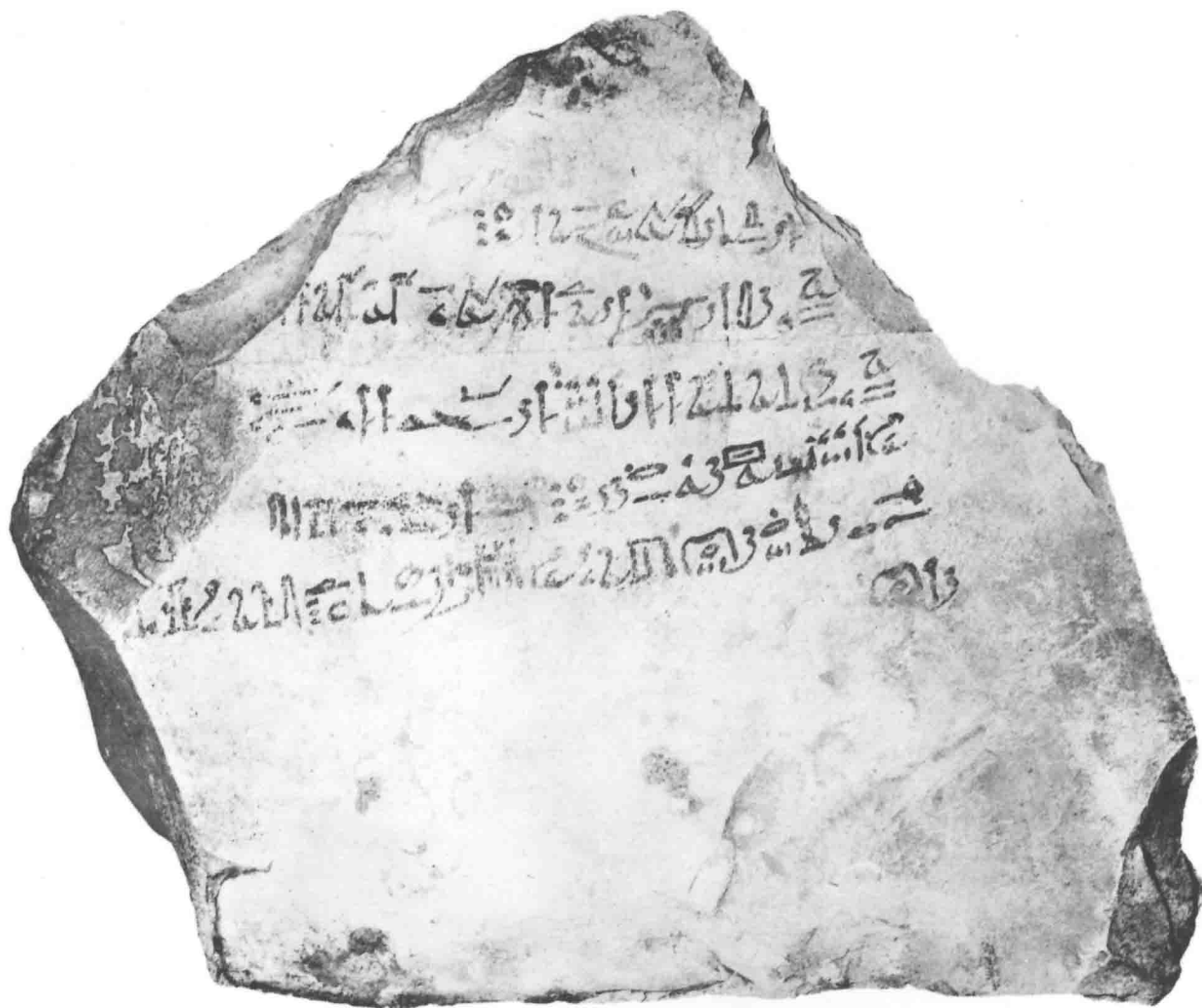
⁽³⁾ Pour les différentes orthographes du mot *Stjw*, voir GAUTHIER, *Dictionnaire des noms géographiques*, t. V, p. 96.

⁽⁴⁾ On peut, aussi, voir dans les  des « Bédouins vivant de l'arc et du boumérang dans les déserts contigus à l'Égypte » (GAUTHIER, *ibid.*, p. 92). Dans ce cas les *stjw*

désigneraient l'ensemble des Peuples du Nord et de l'Ouest.

⁽⁵⁾ Il est intéressant de remarquer que parmi les matériaux ayant servi à la décoration du Palais décrit dans le texte, l'or et le lapis-lazuli étaient importés en Égypte surtout du pays des Mazoi et l'argent du pays des Wawa. (SCHIAPARELLI, *La Geografia dell'Africa Orientale*, Roma, 1916, p. 63, 64, 215 et 243).

⁽⁶⁾ LEPSIUS, *Denkmäler*, II, 136, i, 1. 2-3.



Éclat de calcaire portant un texte hiéroglyphique.